



DÉCRET

Politique sur les agressions sexuelles

À tous les fidèles du Christ qui sont à Gatineau, salutations fraternelles.

Par la présente, je décrète que les « Lignes directrices pour la gestion des allégations d'agressions sexuelles de mineurs » datées du 1^{er} janvier 2014 soient mises en vigueur dans l'archidiocèse de Gatineau dès aujourd'hui. Qu'elles soient publiées sur le site web diocésain et qu'une copie papier soit également envoyée à tous les prêtres, diacres permanents et agentes et agents de pastorale, ainsi qu'aux présidentes et présidents d'assemblée de fabrique de l'archidiocèse, et ce, dans les plus brefs délais.

Donné à Gatineau, ce 20 janvier 2014.

† Paul-André Durocher
Archevêque de Gatineau

Pierre-Paul Périard
Chancelier